



Saint-Mars-de-Coutais

BULLETIN MUNICIPAL - Janvier 2019

*M. le Maire et
le conseil municipal
vous souhaitent
une très bonne année
2019*



) ÉDITO	p. 2
) COMMISSIONS	p. 3
) CONSEILS MUNICIPAUX	p. 9
) GÉNÉRATIONS	p. 13
) VIE MUNICIPALE	
• Incivilité	p. 13
• Randonnée	p. 14
• Recensement	p. 14
• Permis de construire	p. 14
• État-civil	p. 15
• Bibliothèque	p. 15
• Participation Citoyenne	p. 15
• Nouvelles entités	p. 16
) VIE SCOLAIRE	
• École Publique Delaroche	p. 17
• École Privée Ste-Thérèse	p. 17
) VIE ASSOCIATIVE	
• Amicale Laïque	p. 19
• ALAC	p. 20
• Maison des Jeunes	p. 20
• Animation Jeunesse	p. 21
• Radio'Activ	p. 21
• Hum'Anim'	p. 22
• Théâtre Côté Lac	p. 22
• Bad St-Marin	p. 23
• St-Médard Basket	p. 23
• St-Médard Football	p. 23
• Le Chemin des Papillons	p. 24
• La Boule du Tenu	p. 25
• Les Cavaliers Marins	p. 25
) INFOS PRATIQUES	
• Élections	p. 26
• Répertoire Électoral Unique	p. 26
• Proxiligue	p. 26
• L'eau	p. 27
• Chauffeurs Solidaires	p. 28
• Bulles et Couleurs	p. 26
• Communauté de Communes Tri	p. 28
• Speed Retz Alternance	p. 29
• Foire expo	p. 29
) AGENDA	p. 30

L'année 2018 s'est éteinte doucement au fil des heures, des jours, des mois, dans ses rires et ses sanglots dans ses turbulences et ses imprévus ! Nous rentrons dans la 20^e année de ce 21^e siècle.

À l'aube de cette année 2019, il est parfois bon de savoir se remémorer les rencontres ou événements importants qui ont jalonné l'année écoulée. Ils façonnent notre mémoire collective, construisent le lien social. Ils pigmentent le vivre ensemble.

C'est avec solennité, dignité et une très vive émotion qu'à l'occasion de la cérémonie du centenaire de l'armistice de 1918, nous avons rendu hommage ce 11 novembre aux 77 valeureux Saint-Marins, morts pour la France durant la Grande Guerre.

Auparavant, début novembre, à travers une exposition photos particulièrement riche et variée, nous sommes revenus sur cet épisode tragique de l'histoire de France qui aura profondément marqué notre continent.

Le point d'orgue de cette quinzaine mémorielle se trouvait sans doute par la cérémonie qui s'est déroulée auprès du cimetière éphémère et de la reconstitution du secteur des combats auprès de Verdun, rue des Chaponneries.

L'armistice, ce n'est pas la paix, mais :

On doit être capable de tirer un trait sur son passé, être capable d'accepter le fait que le soleil ne puisse pas briller tous les jours et lorsque la tristesse et le malheur tissent l'horizon, il faut se souvenir que c'est, seulement quand les ténèbres nous entourent qu'on aperçoit les étoiles et il faut se laisser guider par leur lumière. Alors n'ayez pas peur de faire des erreurs, de trébucher ou de tomber, parce que le plus souvent, c'est lorsque l'on accomplit les choses qui nous effrayent le plus qu'on est le plus fier de soi. Peut-être que la vie vous offrira à tous ce dont vous rêvez ou peut-être qu'elle vous offrira plus que vous ne l'auriez jamais imaginé. Qui sait ce que l'avenir nous réserve. La route est longue mais au final le vrai but c'est le voyage lui-même.

Alors, voyageons dans le projet phare de 2019, notamment concernant l'aménagement du bourg. Après avoir réalisé un schéma directeur des modes déplacements doux sur l'ensemble de la commune avec l'aide du Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Pays de Retz, nous avons sollicité le CAUE (Conseil Aménagement Urbanisme Environnement) pour nous accompagner à réaliser un diagnostic et préparer un schéma directeur d'aménagement du bourg.

Le diagnostic a été réalisé et présenté lors d'une réunion de travail du conseil municipal en décembre 2018.

La phase suivante consiste à retenir un bureau d'études pour réaliser un projet d'aménagement du bourg, et plus particulièrement l'entrée nord en venant de Bouaye et la rue de la Colombe jusqu'au giratoire de la rue de l'Épine.

Par ailleurs, la rue du Château sera également prise en considération pour améliorer la sécurité, notamment pour permettre les cheminements doux à vélo et en mettant en œuvre une action sur la réduction de la vitesse.

Nous espérons un début des travaux au deuxième semestre 2019.

Dans la phase avant-projet, des réunions publiques seront organisées pour retenir ensemble un aménagement de cet espace public qui doit être sécurisé, convivial favorisant les déplacements doux. Pour réussir ce projet, qui doit être partagé par le plus grand nombre, il est nécessaire et indispensable d'avoir une implication forte de la population lors de ces réunions publiques. Les dates des réunions de travail sur ce projet vous seront communiquées par l'intermédiaire du site internet de la commune, mais également sur les deux panneaux d'affichage extérieur.

Je terminerai mon édito, en vous souhaitant à tous une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive et surtout beaucoup de bonheur en famille. Bien évidemment, je souhaite à ceux qui souffrent de la maladie, de l'isolement, de la précarité, que cette année leur apporte également du réconfort et du bonheur. Je profite de cette occasion pour remercier une nouvelle fois celles et ceux qui s'engagent en faveur de notre commune dans l'intérêt de ses habitants.

Belle et Joyeuse année 2019.

Jean Charrier
Maire



Le sourire sur mon visage ne veut pas dire que ma vie est parfaite. Il veut seulement dire que j'apprécie ce que la vie m'a donné. Alors, gardons le sourire et la vie nous apparaîtra plus lumineuse. Notre optimisme nous mettra en confiance et nous donnera l'élan nécessaire pour agir efficacement autour de nous.

Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire

Responsable de la communication : Chrystelle Dronet

Rédaction : Chrystelle Dronet, Jean-Marc Aubret, Laurence Ferret, Cendrille Barral, Marie-Noëlle Rémond, Yvon Plantard, Marie-Françoise Rondeau

Réalisation : Optima & Co

Crédits photos : Mairie - Couverture : Alac - Mairie

Imprimé sur papier recyclé



Enfance - Jeunesse - Éducation - Action Sociale

A l'occasion de la nouvelle année 2019, la commission Enfance-Jeunesse-Éducation-Action Sociale, composée de Solène, Marie-Françoise, Marie-Noëlle, Yvon, Olivier, Jean et Laurence, présente ses meilleurs vœux de santé, de prospérité aux St-Marins et St-Marines.

Mode de garde proposé sur la commune

Les parents peuvent confier leur enfant à :

- l'une des 30 assistantes maternelles,
- la Maison des Assistantes Maternelles "La Timounette",
- la microcrèche "Les Petits Artistes".

Éducation

176 élèves sont inscrits à l'école publique Madeleine et Paul Delaroche et sont répartis sur 9 classes. 101 élèves sont inscrits à l'école privée Ste-Thérèse sur 4 classes.

Services Périscolaires Municipaux

Bureau Service Enfance : Depuis la rentrée scolaire, le bureau du service enfance, situé au sein du secteur enfance jeunesse, permet aux parents de rencontrer la coordinatrice ou la directrice du centre de loisirs, pour prévenir de tout changement de situation concernant un des services périscolaires ou de discuter sur une situation nécessitant de la confidentialité.

Temps Périscolaire : Les enfants sont accueillis sous la surveillance des animatrices.

Deux espaces permettent d'accueillir les enfants suivant leur âge (maternelle - primaire). Le taux d'encadrement et les locaux permettent d'accueillir jusqu'à 75 enfants. Depuis le mois de septembre, les enfants mangent le même goûter. Parfois, les enfants préparent avec les animateurs leur goûter, tout en respectant les normes d'hygiène. Les animatrices varient les goûters et achètent autant que possible des produits locaux.

Restaurant Scolaire : 230 enfants mangent sur 2 services au restaurant scolaire. Depuis le mois de septembre, Elior est le nouveau prestataire. Celui-ci propose le repas en liaison chaude, c'est-à-dire une production du matin à la cuisine centrale du lycée St-Joseph de Machecoul. Les enfants mangent un repas bio par mois et des animations leur sont proposées, telles que reconnaître des légumes et fruits, et bientôt : la réalisation des crêpes au sein du restaurant scolaire.

Deux temps forts en juin et décembre : la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les enfants dans la mesure du possible sont installés avec leur copine ou copain... des animations de jeux extérieurs ou des ateliers plus calmes sont proposés aux enfants.

Le personnel d'animation et du prestataire ELIOR aident et surveillent les enfants tout au long du repas. Au fil des pages du bulletin municipal, dans la rubrique service scolaire, vous retrouverez les articles concer-



nant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), Centre de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et l'évolution du portail famille. La commission remercie Muriel, Chrystelle, Estelle, Aurélie, Fanny, Mélaine, Marion, Adeline, Christine, Sylvie B et Sylvie H, Magali Julien, Sébastien et la coordinatrice Audrey pour leur investissement dans le travail auprès des enfants et des familles.

Nous n'oublions pas Corinne, Yveline, Martine et Christophe pour l'entretien des locaux et les réparations pour le confort des enfants et des adultes.

Anim'action

Le partenariat avec l'association Anim'action permet aux familles un service de garde aux jeunes enfants et ados. Un accueil est proposé aux enfants durant les petites vacances et le mois d'août sur la commune de Port-Saint-Père et tout le mois de juillet sur notre commune.

La Passerelle : Le super-animateur Mathieu, référent des jeunes de la Passerelle, retrouve les collégiens au local situé rue du presbytère. Les jeunes ont réalisé 2 courts-métrages avec comme sujets : les écrans et l'environnement.

Ces 2 courts-métrages ont été projetés au théâtre de St-Mars lors de la soirée Ciné PAP'S.

Lors de la Rencontre Vidéo Jeunes en 2017 à Clisson, le court-métrage sur le thème "Écran noir" a été projeté. Celui-ci a été très apprécié mais pas récompensé, car il ne s'agit pas d'un concours, mais simplement d'une projection des films réalisés par les jeunes.

La Maison des Jeunes : Manu, l'animateur de la MDJ, accueille les jeunes de 15-18 ans au local situé au stade des Bergeries. Les jeunes ont récemment réalisé leur projet d'aller à Paris dans un parc de loisirs.

La commission a différentes thématiques à travailler pour l'année 2019, telles que :

- relancer l'appel d'offres du restaurant scolaire,
- renouveler la convention avec Anim'action,
- avancer sur le projet des enfants de l'école Delaroche pour la végétalisation de la cour de l'école,
- proposer une conférence aux habitants,
- installer des jeux d'enfants sur la commune.

Laurence Briand - Adjointe

Aménagement du territoire - Urbanisme

Autour de Jean, la commission "Aménagement du territoire" est composée de Christian Brossaud, Rémy Garriou, Laëtitia Peltier, Christiane Pouvreau et Didier Richard.

La ZAC des Millauds

Actuellement, une vingtaine de familles s'est installée et la ZAC est devenue un quartier habité.

La voirie est encore provisoire et sera traitée définitivement fin 2019, et à l'automne seront également plantés les aménagements paysagers.

Le long de la RD, la construction des 9 maisons individuelles groupées de l'îlot B - confiée à la Sté Sogimmo de Vertou - devrait débuter en 2019.

L'îlot C offre 4 lots abordables, également en maisons individuelles groupées. La Sté Macoretz - entreprise de St-Père-en-Retz - s'occupe de la commercialisation des terrains de chacun 200 m², vendus au prix de 25 000 € à des ménages répondant notamment à des critères de revenus prédéterminés, ceci afin de faciliter la primo-accession. Trois lots sont actuellement réservés, la construction va donc bientôt commencer.

Habitat 44, bailleur social des logements collectifs de l'îlot A, est propriétaire du terrain depuis juillet 2018 mais fait face à des difficultés pour trouver des entreprises : 3 appels d'offres successifs se sont révélés infructueux... Les travaux devraient néanmoins commencer cette année.



Lotissement Les Belles Vignes.

La phase 5 de la 1^{re} tranche, tout près du rond-point du Moulin, démarrera tout doucement fin 2019. Elle est programmée pour 12 maisons individuelles groupées et environ 16 logements collectifs.

Enfin, au cours de cette année, LAD-SELA va déclencher la mise en œuvre de la 2^e tranche : pour ce faire, elle va poursuivre les négociations avec les propriétaires, lancer le diagnostic archéologique et les études nécessaires. Les travaux de viabilisation ne commenceront pas avant 2020, voire 2021, et cela coïncidera parfaitement avec le séquençage des constructions programmé initialement lors de la création de la ZAC.

L'ADS - Application du Droit des Sols : service intercommunal

2018 a vu le démarrage du service intercommunal de l'ADS - Application du Droit des Sols, c'est-à-dire l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme opérationnel, déclaration préalable de division, etc...). Ce service est basé à Legé, mais des permanences sont assurées en mairie par Céline Averty, avec laquelle vous pouvez prendre rendez-vous pour toutes questions relatives aux actes d'urbanisme.

Ce nouveau fonctionnement nous permet de profiter d'une proximité appréciable avec le service ADS. C'est pourquoi, j'ai souhaité que les actes d'urbanisme, une fois instruits par le service ADS, soient soumis pour avis à la commission urbanisme. L'association de la technicité du service ADS, de notre connaissance du terrain et du bon sens de chacun, fait à mon avis, du très bon travail !

Non-respect des règles d'urbanisme

Nous constatons régulièrement des non-respects des règles d'urbanisme ou des travaux réalisés sans autorisation. Grâce aux sites Internet ayant recours aux vues par satellite, il nous est désormais facile de les repérer. Nos interventions auprès des contrevenants entraînent souvent conflits et perte de temps et d'énergie pour tout le monde, ce qui est vraiment dommage, car, dans la majorité des cas, nous avons pu constater qu'un entretien préalable en mairie aurait réglé la plupart des problèmes rencontrés...

Le PLU - Plan Local d'Urbanisme

Après bientôt 2 ans de mise en place, notre PLU va faire l'objet d'une petite révision. En effet, il souffre de quelques erreurs de jeunesse : quelques incohérences dans le règlement ou anomalies de zonages. Les modifications nécessaires seront soumises à l'approbation de la population selon un calendrier que je vous communiquerai dès que possible.

Opération "Les Belles Vignes" (villages du Vigneau et de la Carrière)

Je souhaite vous faire part d'une opération immobilière sur la commune, au niveau des villages du Vigneau et de la Carrière. A cet endroit, du fait notam-

ment de la proximité avec le bourg et de l'assainissement collectif déjà installé, le POS prévoyait déjà depuis 1999 une zone Nab, donc constructible dans une opération globale. Dans la continuité, le PLU a prévu une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation). IFI Développement, un promoteur privé de Vertou, se porte acquéreur des terrains, appartenant à différents propriétaires. Il est prévu un programme de 23 maisons individuelles.

La mairie a été associée à l'élaboration du projet et nous avons œuvré pour que les aménagements proposés pour ce nouveau quartier, soient au moins aussi qualitatifs que ceux offerts par la ZAC. Par ailleurs, en concertation avec la mairie, IFI Développement prend en charge l'aménagement de la sécurité du

carrefour du village du Vigneau et de la rue Ste-Anne-du-Vigneau.

Les travaux d'aménagement vont commencer cette année. Avec tous ces projets en cours, notre commune va s'enrichir progressivement de nouveaux habitants qui apporteront leur jeunesse, leur enthousiasme et leur dynamisme, ingrédients indispensables à la vie et à l'animation de toute communauté. Je fais le vœu que, dans les années à venir, nos associations bénéficieront de cette évolution et profiteront de l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Je vous souhaite une très bonne année 2019 à tous !

Marie Averty, Adjointe

Gestion du patrimoine urbain

La commission Gestion du Patrimoine composée de Jean Charrier (Maire), Armelle Magot, Laëticia Peltier, Jean Marc Lino et moi-même Michel Derbord, vous présente ses meilleurs vœux à toutes et à tous.

En cette fin d'année 2018, c'est l'occasion de faire le point sur les différents travaux réalisés et à venir.

Après deux ans de gros chantiers et de belles constructions, cette année fut beaucoup plus calme :

- Réalisation d'un bureau commun pour Audrey et Fanny à l'accueil du périscolaire.
- Étanchéité du pignon de la salle omnisports.
- Début d'aménagement de l'ancien local Acti.

Et beaucoup d'autres petits travaux d'entretien courant des différents locaux communaux.

En 2019 nous devrions :

- Terminer l'aménagement du bâtiment ex-Acti, afin d'accueillir d'autres associations.
- Remplacer les fauteuils du théâtre.
- Vu l'augmentation du personnel administratif, des travaux d'aménagement de la mairie sont nécessaires. Un agrandissement de la bibliothèque est aussi prévu.
- Nous travaillons aussi sur la possibilité d'un accès internet à partir de nos différents locaux et salles.

Merci au personnel municipal, administratif et technique ainsi qu'aux membres de la commission.

Très belle année 2019.

Michel Derbord, Adjoint

Espace économique et rural - Environnement

Les membres de la commission : Jean Charrier, Laurence Ferret, Laëticia Peltier, Christian Brossaud, Rémy Gariou, Pierre-Yves Lapouyade, Jean-Marc Lino et Louis-Marie Ordureau.

L'année 2018 a été plus calme dans les grands travaux. Après l'inauguration de la station d'épuration au printemps, la troisième tranche de réhabilitation des réseaux d'assainissement a été réalisée. Cela pour maintenir notre réseau en bon état et pour éviter l'intrusion des eaux parasites dans les réseaux.

Environnement

Quelques mots sur nos déchets. En 2017, 639 kg/hab./an de déchets ont été collectés par la Com Com dont 187 kg d'ordures ménagères et 83 kg d'emballages ménagers, papier, et verre à recycler. A partir de début février, le tri sélectif est élargi pour les matières à

déposer dans les sacs jaunes. L'ensemble des emballages : barquettes, pots de yaourts, films en plastique, ainsi que les petits objets en aluminium pourront être collectés et recyclés. L'objectif est de diminuer la poubelle ordures ménagères que l'on peut amoindrir aussi avec le compostage de toutes les matières fermentescibles. Le calendrier pour les consignes de recyclage et les dates de collecte est disponible en mairie.

Ne polluons pas non plus notre cadre de vie avec les sacs jaunes. Déposons-les seulement la veille du jour de ramassage au point de collecte.

Sentiers Randonnées

2018 aura vu l'aboutissement de la signalisation de nos 4 sentiers de randonnées, tous répertoriés au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires Pour la Randonnée). Trois panneaux, situés au départ de

Randonnées à Saint-Mars-de-Coutais

Saint-Mars-de-Coutais

10,9 km
2h45

11 km
2h45

10 km
2h30

7,6 km
1h45

7,2 km
4j

Circuit de L'Acheneau
10,9 km / 2h45 à pied - sentier naturel 7 km - variante 8,5 km

Circuit du Tenu
11 km / 2h45 à pied - sentier naturel 8,5 km - variante 7,4 km

Circuit de Bois Charrettes
10 km / 2h30 à pied - sentier naturel 6,5 km - variante 6 km

Circuit du Marais de Grand-Lieu
7,6 km / 1h45 à pied - sentier naturel 5,7 km

Circuit "Le Tour du lac de Grand-Lieu"
7,2 km (à vélo)

Contacts utiles :
Mairie de Saint-Mars-de-Coutais
10 rue de la Poste - 41600 Saint-Mars-de-Coutais
02 47 31 51 53
www.saintmarsdecoutais.fr

Office de tourisme Région de Macheou
Place de Macheou-Saint-Même
16 Place des Halles - 41270 Macheou-Saint-Même
02 47 31 51 57

Pôle de Bourgneuf-en-Retz
La Vallée - 41020 Bourgneuf-en-Retz
02 47 31 51 59
www.bourgneufenretz.com

Pour essayer de diminuer ce temps passé, nous étudions les solutions qui pourraient être mises en place en s'inspirant des expériences d'autres communes : enrobage des allées principales, engazonnement partiel, invitation auprès des habitants volontaires à participer au désherbage... affaire à suivre.

Radar pédagogique

L'acquisition du radar pédagogique a pour but, sans sanctionner, d'informer les conducteurs de leur vitesse afin de les inciter à adapter leur comportement. Différentes données ont pu être recueillies : le nombre de véhicules dans les deux sens, leur vitesse, les heures de pointe ou le nombre de véhicules par jour.

Après analyses, voici des données recueillies à l'entrée du bourg rue St-Médard :

- Environ 3 300 véhicules/jour.

chacune d'elles : zone des Couëtis, à la Berderie et sur la Butte des Grandes Vignes, décrivent les différents circuits.

Ce travail a été mené en collaboration avec l'intercommunalité, l'office de tourisme et la fédération départementale de randonnées. Merci à la commission randonnées qui a œuvré pour cette réalisation. Celle-ci n'est pas en sommeil et est ouverte à toute personne intéressée pour améliorer et maintenir nos sentiers en bon état d'utilisation (fléchage, contrôle de la végétation, etc...).

Espaces verts

Depuis 2 ans, l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics a disparu. Nous devons nous habituer à changer notre regard face à cette végétation qui évolue suivant le temps et les saisons, et elle est débordante à certains moments de l'année.

Les services des espaces verts de la Com. Com. œuvrent pour essayer de contrôler au mieux le développement de ces herbes parfois envahissantes. Malheureusement, certaines périodes sont difficiles à gérer pour contrôler l'ensemble du domaine public. La végétation se développant très rapidement face à une équipe espace vert qui est contrainte avec son nombre de jardiniers.

Le cimetière retient plus particulièrement notre attention. Comme toutes les communes, nous sommes confrontés à son entretien et à la complexité du désherbage dans cet endroit. L'ensemble du nettoyage est fait manuellement, ce qui a représenté 130 heures en 2017 et 140 heures en 2018.



- Vitesse inférieure à 50 km/h : 71% des véhicules entrants et 35% des véhicules sortants.
- Vitesse entre 50 et 70 km/h : 27% des véhicules entrants et 59% des véhicules sortants.

Concernant les données recueillies au village de la Picoterie :

- Environ 310 véhicules/jour.
- Vitesse inférieure à 50 km/h : 68% des véhicules entrants et 30% des véhicules sortants.
- Vitesse entre 50 et 70 km/h : 30% des véhicules entrants et 45% des véhicules sortants.

Ces données seront des éléments à prendre en compte pour les futurs projets d'aménagement de voirie.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2019.

Louis Marie Ordureau, Adjoint

Relations publiques - Communication et animation

Présentation de l'équipe de la Commission Communication, Relations Publiques et Animation :

Adjointe : Chrystelle Dronet.

Membres : Marie-Noëlle Rémond, Laurence Ferret, Cendrine Barral, Marie-Françoise Rondeau, Yvon Plantard et Jean-Marc Aubret.

Voici les différentes manifestations qui se sont déroulées durant l'année 2018 :

Le repas des Aînés

Samedi 17 mars dans la nouvelle salle polyvalente, a eu lieu le traditionnel repas des aînés, réservé aux personnes de 70 ans et plus. 147 personnes étaient présentes dont 17 "petits nouveaux".

Le repas, concocté par le traiteur "La Pirogue Planète Sauvage" et le dessert préparé par la boulangerie de Saint-Mars, ont été servis par des élu(e)s municipaux et leur conjoint(e)s.

Une belle journée agrémentée de chansons, d'histoires, de rires...

Cette année, le repas des Aînés aura lieu **le samedi 30 mars à la salle La Saint-Marine**.

Les inaugurations

Samedi 21 avril, ont eu lieu les visites et inaugurations de la station d'assainissement, de l'extension du pôle santé et de la nouvelle salle polyvalente.

Le nom de la salle polyvalente a été dévoilé et s'appelle "La Saint-Marine".

Ce nom a été proposé par Camille Aubret, jeune Saint-Marine de 19 ans suite au concours organisé à cette occasion.

A l'issue de ces inaugurations, un apéritif dînatoire a été offert par la municipalité suivie d'une soirée festive organisée par le Comité des Fêtes et l'association "Les Lézards dans la rue" avec le trio local "Le Cri du

Cru" suivie d'une soirée dansante animée par Samuel disc jockey "Osmose" de St-Mars-de-Coutais.

Le Forum des Associations

La municipalité et les associations locales ont organisé le 3^e forum qui s'est déroulé le samedi 2 juin.

Douze associations étaient présentes.

Les différents stands parcourus par les personnes et notamment les nouveaux habitants, ont permis de s'informer sur les nombreuses activités proposées dans la commune. Notre commune a un beau tissu associatif riche en activités sportives, culturelles, animation...

Merci aux associations ayant participé à ce forum.

Le prochain forum des associations aura lieu **le samedi matin 15 juin** sur le site de l'école publique Delaroche.

La randonnée municipale semi-nocturne

Une quarantaine de personnes a bravé la chaleur lors de la randonnée du samedi 7 juillet organisée par la municipalité.

Cela a été l'occasion de découvrir le circuit du Tenu avec 2 parcours de 7 et 11 kilomètres.

Nous avons programmé la prochaine randonnée **le samedi 18 mai en fin de journée**.

Cette randonnée est ouverte à tous et gratuite.

Les Commémorations

La commémoration du 11 novembre pour le centenaire de la Première Guerre Mondiale a fait l'objet de deux manifestations organisées par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) avec l'aide de la municipalité :

- Une exposition proposée à la salle "La Saint Marine", du samedi 3 au lundi 5 novembre. Différents tableaux





sur la guerre 14-18 et quelques munitions d'époque, des obus, grenades... ont été exposés.

- Un cimetière éphémère installé par les membres de la FNACA sur le haut des Versènes composé de 77 croix blanches, avec sur chacune une plaque de l'identité d'un Saint-Marin mort pour la France. La ligne de front a été matérialisée au sol avec des panneaux représentant le pourtour de Verdun.

Cette commémoration s'est déroulée sans son Président, Monsieur Jean-Paul Averty, décédé subitement le 28 octobre à 81 ans. Il s'était beaucoup investi pour la préparation de cette commémoration avec comme beau projet l'exposition et le cimetière éphémère. Il aurait été content de voir la participation de jeunes Saint-Marins faisant la lecture des 77 soldats Saint-Marins morts, de la lecture du poème "Le deuil des héros", et la chanson de la Marseillaise chantée par des jeunes de l'association Anim'Action encadrée par Manuel Stéphan.



Pour garder un souvenir de cette commémoration, nous sommes en train de préparer un fascicule où vous retrouverez des photos de l'exposition et du cimetière éphémère.

- **Installation et enlèvement des illuminations dans le bourg avec la participation de Christophe, agent technique, d'él(u)e(s) et de conjoints d'él(u)e(s).**
- **Élaboration du bulletin municipal** qui est édité 3 fois par an, en janvier, mai et octobre. Il est distribué gra-

tuitement à tous les foyers de la commune. Ce magazine nous permet de vous transmettre un maximum d'informations.

- **La bibliothèque municipale**, gérée par Sylvie Hébert agent culturel de la bibliothèque et accompagnée par une équipe de bénévoles.

Les inscriptions s'effectuent directement à la bibliothèque pour 8 € par famille et pour l'année. Chaque lecteur peut emprunter 5 documents au total (livres et revues) dont une seule nouveauté, pour une durée de 1 mois. Le prêt est gratuit. Il peut être prolongé une fois pour une durée de 15 jours.



La bibliothèque propose aussi un petit moment de "lecture" aux enfants non scolarisés (jusqu'à 3 ans) tous les 3^{es} mardis du mois, à 10 h 30, dans la petite salle de la salle "La St-Marine", il s'agit de "Lire en poussette".

Nouveau site Internet

Le site internet de la commune va être changé dans l'année.

La commission travaille sur la création d'un nouveau site qui aura une nouvelle apparence visuelle, de nouvelles fonctionnalités et sera optimisé par un bon référencement. Le nouveau site sera responsive c'est-à-dire adaptable aux tablettes, smartphones). Nous allons travailler avec la société ANTIOPA de Saint-Mars-de-Coutais.

Plan de la commune

Nous allons travailler sur un nouveau plan de la commune.

Nous continuerons à assister autant que possible aux Assemblées Générales des associations, pour pouvoir répondre au mieux aux attentes.

Nous remercions le personnel administratif et technique pour son investissement et implication.

Christelle Dronet, Adjointe et les membres de la Commission

Conseils Municipaux

Le conseil municipal a lieu le 1^{er} jeudi du mois. Tout le monde peut y assister, mais seuls les 23 élus peuvent prendre la parole. Un résumé des principales décisions est publié dans le bulletin municipal. Par contre, tout le détail des échanges et des délibérations est consultable en mairie, ou sur le site internet, rubrique "Vie Municipale".

L'ordre du jour est établi quelques jours avant la réunion et consultable sur internet.

VOICI UN RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 4 OCTOBRE, 8 NOVEMBRE ET 6 DÉCEMBRE 2018.

CONSEIL DU 4 OCTOBRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie-Françoise RONDEAU, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, Mme Cendrine BARRAL, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Solène AMIANT.

Absents : Mme Armelle MAGOT, M. Olivier BRANDT.

CONSEIL DU 8 NOVEMBRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Solène AMIANT.

Absents : M. Olivier BRANDT

CONSEIL DU 6 DÉCEMBRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie-Noëlle RÉMOND, Mme Solène AMIANT, M. Rémy GARRIOU.

Absents : Mme Laurence FERRET, M. Didier RICHARD, M. Olivier BRANDT.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de Monsieur Pierre-Yves Lapouyade de son mandat de conseiller municipal.

Ressources humaines

1. Participation de la commune au risque prévoyance et santé.

Le conseil municipal décide, à compter du 01/01/2019:

- d'adhérer au contrat risque prévoyance proposée par le CDG 44 (COLLECTEAM) à destination des agents municipaux qui le souhaitent, et de fixer le montant de la participation employeur à 15 € brut par agent,
- d'accorder une participation financière pour le risque santé à hauteur de 15 € brut par agent.

2. Temps de travail d'un agent.

A compter du 1^{er} novembre 2018, le conseil municipal approuve l'augmentation du temps de travail de l'ad-jointe administrative territorial pour la bibliothèque, de 17 h à 28 h hebdomadaire.

Finances

1. Proposition de location de la salle de convivialité au prorata temporis.

Le conseil municipal approuve le fait qu'un bureau du pôle santé ne pouvait être sous loué, mais qu'une location adaptée au temps passé, uniquement pour le local de convivialité pouvait être proposée.

A cette occasion, le conseil municipal est informé qu'une évaluation a été sollicitée auprès du service des domaines pour la vente du pôle santé 2, de même une évaluation a également été sollicitée pour la vente des logements situés au-dessus du pôle santé 1.

2. Présentation par Loire-Atlantique Développement-SPL de l'ouverture de l'actionariat.

Par l'ouverture de son actionariat, le conseil d'administration de LAD-SPL souhaite donner la possibilité aux communes et groupements de collectivités de Loire-Atlantique de devenir actionnaires de Loire-Atlantique développement-SPL de manière simple et transparente pour accompagner la définition et la réalisation de leurs projets. Le coût d'entrée au capital est limité à 3 actions soit 3 x 100 €.

Considérant l'intérêt pour la commune de pouvoir bénéficier des prestations offertes par LAD-SPL, le conseil municipal décide d'adhérer à la SPL en entrant au capital.

3. Tarifs municipaux.

Le conseil décide d'augmenter les tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2019 de 2%. Deux exceptions à ce principe avec une augmentation plus importante du tarif pour le droit de place avec électricité et pour le prix du m³ pour la redevance assainissement (+ 5%).

TARIFS COMMUNAUX VOTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

LOCATION SALLES MUNICIPALES	
SALLE RESTAURANT SCOLAIRE	
Vin d'honneur	
- habitants de la commune	86,00 €
- hors commune (particuliers ou Assemblée Générale pour d'associations)	172,00 €
Repas de famille (fin à 19 h) ou soirée dansante privée	
- habitants de la commune	177,00 €
- hors commune	380,00 €
Repas de famille et soirée dansante	
- habitants de la commune	263,00 €
- hors commune	622,00 €

Supplément salle annexe - habitants de la commune - hors commune	43,00 € 67,00 €
Possibilité de réserver la salle la veille pour la préparer ou entreposer des denrées alimentaires et des boissons, sous entière responsabilité de la personne titulaire du contrat de location. Cette préparation devra se terminer à 22 h. L'accord définitif ne pourra être donné que huit jours avant la location	49,00 €
Chèque caution à la réservation (Le chèque de caution sera partiellement ou totalement retenu en fonction des détériorations constatées)	617,00 €
PRÉAU	
Location du préau de l'école Delaroche attenant au restaurant scolaire pour les particuliers (avec accès aux toilettes)	35,00 €
SALLE DE THÉÂTRE	
Associations hors commune ou autres organismes privés pour une journée	123,00 €
Associations hors commune ou autres organismes privés pour un spectacle	249,00 €

SALLE SAINT MARINE	Journée complète de 7 h à 1 h	Week-end (deux jours consécutifs)	1/2 journée (deux jours consécutifs)
Bar + Petite Salle			
Particuliers résidant dans la commune (en cas de location pour mariages ou pacs : ce tarif s'applique exclusivement aux mariés et aux parents au 1 ^{er} degré)	312,00 €	-	133,00 €
Particuliers, associations, syndicats et comités d'entreprises hors commune	530,00 €	-	226,00 €
Sociétés commerciales et professionnelles hors commune. Et autres utilisateurs potentiels non cités	592,00 €	-	252,00 €
Bar + Grande Salle			
Particuliers résidant dans la commune (en cas de location pour mariages ou pacs : ce tarif s'applique exclusivement aux mariés et aux parents au 1 ^{er} degré)	500,00 €	827,00 €	215,00 €
Particuliers, associations, syndicats et comités d'entreprises hors commune	850,00 €	1405,00 €	365,00 €
Sociétés commerciales et professionnelles hors commune. Et autres utilisateurs potentiels non cités	980,00 €	1570,00 €	407,00 €
Bar + Deux Salles			
Particuliers résidant dans la commune (en cas de location pour mariages ou pacs : ce tarif s'applique exclusivement aux mariés et aux parents au 1 ^{er} degré)	516,00 €	-	220,00 €
Particuliers, associations, syndicats et comités d'entreprises hors commune	877,00 €	-	374,00 €
Sociétés commerciales et professionnelles hors commune. Et autres utilisateurs potentiels non cités	980,00 €	-	418,00 €
Bar + Grande Salle + Cuisine			
Particuliers résidant dans la commune (en cas de location pour mariages ou pacs : ce tarif s'applique exclusivement aux mariés et aux parents au 1 ^{er} degré)	551,00 €	-	235,00 €
Particuliers, associations, syndicats et comités d'entreprises hors commune	937,00 €	-	399,00 €
Sociétés commerciales et professionnelles hors commune. Et autres utilisateurs potentiels non cités	1047,00 €	-	446,00 €

Bar + Deux Salles + Cuisine			
Particuliers résidant dans la commune (en cas de location pour mariages ou pacs : ce tarif s'applique exclusivement aux mariés et aux parents au 1 ^{er} degré)	618,00 €	929,00 €	266,00 €
Particuliers, associations, syndicats et comités d'entreprises hors commune	1050,00 €	1578,00 €	451,00 €
Sociétés commerciales et professionnelles hors commune. Et autres utilisateurs potentiels non cités	1173,00 €	1764,00 €	504,00 €
Tarifs forfaitaires			
Sono			31,00 €
Vidéo-projecteur			31,00 €
Préparation de la salle la veille + stockage			51,00 €
Caution			2000,00 €

Associations municipales, syndicats et comités d'entreprises imposables sur la commune : gratuit.

Le chèque de caution sera partiellement ou totalement retenu en fonction des détériorations constatées.

Dans le cas de location pour vin d'honneur les clés devront être restituées au plus tard à 15 h.

Un nouveau tarif a également été créé pour le cimetière : concession 15 ans.

CIMETIÈRE	
Concession 15 ans	150,00 €
Concession 30 ans	252,00 €
CAVEAUX FUNÉRAIRES	
Caveau 2 places	1469,00 €
CONCESSIONS COLOMBARIUM	
5 ans	126,00 €
10 ans	252,00 €
20 ans	380,00 €

Patrimoine Communal

Principe d'aménagement du Théâtre.

Une étude est en cours avec l'aide d'un architecte scénographe pour le réaménagement du théâtre, avec renouvellement des fauteuils.

Deux propositions ont été faites : avec allée centrale ou avec allées latérales.

Les associations utilisatrices du théâtre sont plutôt favorables à l'aménagement avec allées latérales.

Le conseil municipal retient la proposition avec allées latérales dont le nombre de places passera de 144 à 118 fauteuils.

Urbanisme - Environnement

1. Nom de rue (lotissement rue Sainte-Anne-du-Vigneau).

Un promoteur (IFI Développement) a directement contacté les propriétaires des terrains pour la réalisation de deux lotissements d'habitation situés au



Vigneau. Il y aura 23 lots en totalité. Il s'agit d'un projet totalement privé.

Le conseil municipal décide de dénommer les futures voies des lotissements les Belles Vignes I et II comme suit :

- lotissement les Belles Vignes I : rue du Rayon d'Or,
- lotissement les Belles Vignes II : rue du Plantêt.

2. Devis de busage des eaux pluviales - La Gohélière.

Pour mettre en sécurité le cheminement du nouveau circuit de randonnée de l'Acheneau (le long de la route de Bouaye), deux devis pour busage ont été sollicités. Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise BODIN pour un montant de 12 116 € HT (14 539,20 € TTC).

3. ZAC des Millauds - Concession d'aménagement - Compte rendu annuel à la collectivité.

Le bilan financier actualisé au 31.12.2017 est équilibré avec une trésorerie positive + 119 K€.

Une vigilance toutefois sur l'équilibre des futures dépenses et des cessions à venir, en 2019 et 2020, fragilisant la trésorerie d'opération, mais s'expliquant par le portage du coût du foncier en 2020 et la poursuite des travaux. D'où la nécessité de maintenir un rythme de commercialisation en adéquation avec le phasage des travaux.

4. Modification des critères d'éligibilité aux lots dits abordables de la ZAC des Millauds.

Aujourd'hui, au regard des contacts pris par le constructeur MACORETZ, une augmentation des plafonds de revenus faciliterait la commercialisation des lots dits "abordables".

Le conseil municipal décide de modifier les critères d'éligibilité aux lots dits abordables comme décrit dans le tableau.

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Plafonds votés en 2017	Proposition de réévaluation
1	24 000 €	27 000 €
2	33 600 €	37 800 €
3	40 800 €	45 900 €
4	48 000 €	54 000 €
5	55 200 €	62 100 €

Élection - Citoyenneté

Participation citoyenne.

Lors du conseil municipal du 5 juillet dernier un officier de la gendarmerie était venu présenter la démarche "participation citoyenne". Après échanges, le conseil municipal est plutôt favorable à se lancer dans la démarche (pour plus d'informations, voir article dans ce bulletin).



Enfance Jeunesse

Rythmes scolaires 2019/2020.

En conformité avec l'avis du comité de pilotage, le conseil municipal entérine la poursuite des rythmes scolaires à 4,5 jours par semaine pour l'année scolaire 2019/2020.

Informations

Commémorations du 11 novembre.

Le conseil municipal valide l'idée de réaliser un fascicule commémorant les animations et exposition réalisées à l'occasion du centenaire de la guerre 1914-1918, ainsi que de réaliser des prises de vues du cimetière éphémère par drone.

D'autre part le conseil municipal octroie une subvention exceptionnelle de 121,50 € à la FNACA.

Divers

La commune va mettre en vente un terrain sis rue du Rocher.

Salle de sports : un créneau a été mis à disposition du club de karaté de Port-Saint-Père (suite à incendie dans leur salle).

Validation de devis pour jeux pour l'école Delaroché : 9 645,20 € TTC (MANUTAN Collectivités) y compris participation de l'Amicale Laique.

Validation du devis pour le renouvellement du site internet de la mairie (Antiopa St-Mars).

Investissement : 8 680 Euros TTC
Fonctionnement : 1 676 Euros TTC par an.

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie



Le dernier trimestre 2018 revêt un caractère très particulier et tristement mémorable. En effet, notre président et ami Jean-Paul Averty nous a brutalement quittés fin octobre.

Lui qui avait tant œuvré pour l'anniversaire du centenaire de la guerre 1914-1918 !

Les trois jours d'exposition très documentée proposée à la salle La Saint-Marine du 3 au 5 novembre, l'élaboration d'un cimetière éphémère au haut des Versènes où 77 croix de bois blanc mentionnant chaque soldat Saint-Marin emporté dans cette spirale infernale de barbarie, et un peu au-delà du cimetière éphémère, la reconstitution de 31 villages autour de Verdun, positionnés (à l'échelle) en kilomètres et altitude ont connu une belle fréquentation.

Ce fut, nous le pensons, un bel hommage rendu à nos Poilus, pour le sacrifice de leur vie.

Selon les chiffres officiels, les 30 000 soldats sacrifiés côté français la première journée de ce conflit, sont l'équivalent des pertes subies en 10 années de guerre : Algérie, Tunisie, Maroc... hallucinant !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'avenir de la FNACA reste incertain. Aucun des membres du bureau ne souhaite, ou ne peut, pour des raisons personnelles, envisager une candidature au premier poste de Président de la FNACA. Toute proposition extérieure pourrait être salutaire et la bienvenue.

Dans l'esprit, le message reste le même : "perpétuer la mémoire".

Le bureau



Vie Municipale

Incivilités : stationnement sur les trottoirs

De mauvaises habitudes sont prises par certains habitants en matière de stationnements non autorisés, principalement sur les trottoirs, obligeant les piétons à emprunter les voies de circulation automobile, ce qui représente un réel danger surtout pour nos enfants.

Nous vous invitons à plus de civisme et vous prions de vous garer sur les parkings publics à disposition. Marcher quelques mètres n'a jamais fait de mal, au contraire c'est recommandé pour une bonne santé.

Se garer sur un trottoir, un passage piéton, une piste cyclable ou une place handicapée peut vous coûter 135 euros.

Comptant sur vous.

*Le Maire
Jean Charrier*

Randonnée municipale semi-nocturne



Samedi 18 mai

Le départ pour la randonnée municipale semi-nocturne prévue samedi 18 mai prochain, se fera à 18 h 30 au départ du parking école publique.

2 circuits vous seront proposés.

Cette randonnée est gratuite et ouverte à tous.

A vos chaussures et à très bientôt.



à Saint-Mars-de-Coutais

Le recensement de la population de la commune de Saint-Mars-de-Coutais a débuté le **17 janvier** et se poursuit **jusqu'au 16 février 2019**.

Vous avez déjà ou allez recevoir la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle, pour vous remettre, au choix, les questionnaires papier à remplir ou bien les identifiants pour effectuer la démarche en ligne. Nous vous remercions de leur faire bon accueil.

L'équipe d'agents recenseurs.



Madame Bézier Carole, Madame Bézier Patricia, Madame Forient Fabienne, Madame Puaud Jacqueline, Madame Richard Dominique.

Permis de construire

BLARD Romaric	6 rue du Marais	Extension maison
BOUCARD Kenny	ZAC des Millauds	Maison
BROCHARD Laurent - GUIET Audrey	ZAC des Millauds	Maison
CHARDONNET Anthony - GROSSEAU Laura	ZAC des Millauds	Maison
CHELHA Michel - FONTENIT Julie	ZAC des Millauds	Maison
CHIFFOLEAU Sébastien - DEBISSCHOP Valérie	29 la Guinanderie	Rénovation et extension de maison
CHUNIAUD Maxime	Le Cormier	Maison
CLEMENCEAU Jean-François	ZAC des Millauds	Maison
DOMMEE Christophe	ZAC des Millauds	Maison
GARRIOU Corentin	ZAC des Millauds	Maison
GIRARD Mickaël	ZAC des Millauds	Maison
GOUPILLEAU Romain	ZAC des Millauds	Maison
GRANDJOUAN André	Rue St-Médard	Maison
GUIBERT Romain - DI DOMENICO Claire	ZAC des Millauds	Maison
GUILLET Mickaël	8 rue des Pimpeneaux	Extension maison
GUILLARD Stéphane	La Guinanderie	Maison
HABITAT 44	ZAC des Millauds	18 logements
HAMON Adrien	La Guinanderie	Maison
HERCIU Daniel	Les Cherpelières	Transformation d'un bâtiment en maison
KERHERVE Guillaume - DE KERLEAU Émilie	Grand Lieu	Maison
LAMISSE Stéphane	Rue Lucas Championnière	Maison
LELONG Nicolas - DUPAS Solène	ZAC des Millauds	Maison
LEMINOUX Franck	55 la Guinanderie	Extension maison
MARILAUD Vincent	L'Effeterie	Maison
MORILLEAU Jérémy	13, la Gohélière	Extension maison
RICHARD Didier	Le Clody	Transformation d'un bâtiment en maison
RIEBEL Nicolas - AMOURETTE Marion	ZAC des Millauds	Maison
RIEU Alexandre	ZAC des Millauds	Maison
ROLLAND Bruno	La Guibretière	Extension maison
RONDEAU Gabriel - LECOMTE Melina	La Berthauderie	Maison
ROPERS Fabrice	ZAC des Millauds	Maison
SCI MYIMMO	Zone Artisanale des Couëtis	Bâtiment artisanal
SCI TOUPIE	Zone Artisanale des Couëtis	Extension bâtiment artisanal
SSCV DES MILLAUDS	ZAC des Millauds	9 maisons groupées
SUIRE Monique	11 la Guibretière	Extension maison
TENAUD Chantal	Le Plessis	Transformation d'un bâtiment en maison

État-Civil (Arrêté au 31 décembre)

Naissance

CHARRIER Alicia
4 la Guibretière née le 31 octobre 2018

BENARD Curtis
8 rue Messidor né le 25 décembre 2018

Ne sont pas annoncés dans cette liste, les enfants dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans la presse.

Mariages

AUPIAIS Cyrille et NEIL Céline 22 septembre 2018

CARIMALO Richard et GUÉRIN Stéphanie 24 novembre 2018

Décès

TAMINAU veuve COUNILLON Marie
EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 7 octobre 2018

BONHOMMEAU épouse ANDRIET Renée
1 la Sauzaie 11 octobre 2018

AVERTY Jean-Paul
21 Grand Lieu 28 octobre 2018

MOCQUARD veuve DÉLÉCRIN Madeleine
EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 22 novembre 2018

MUSSET épouse LÉAUTÉ Danielle
EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 27 novembre 2018

MONTHAILLON veuve BEILLEVERT Jeanine
EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 28 décembre 2018

État des naissances, des décès et des mariages de 2008 à 2018

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
naissances	25	36	39	45	32	34	24	22	33	20	13
décès	28	19	18	28	25	20	34	23	25	25	20
mariages	8	10	8	7	8	15	10	15	10	11	11

Bibliothèque municipale

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très belle année 2019 !

Animations : Un ciné-théâtre aura lieu le mercredi 20 février à 15 h au théâtre. Le conte "Haroun et la mer des histoires" de Salman Rushdie est ainsi revisité par l'équipe du Théâtre de l'Équinoxe. Spectacle gratuit suivi d'un goûter.

Public à partir de 6 ans.
Venez nombreux !



Chaque mois, nous vous proposons une table thématique à découvrir ou redécouvrir :

- Janvier : la BD.
- Février : le carnaval.
- Mars : les loisirs créatifs.
- Avril : le jardinage.
- Mai : les voyages.

Participation citoyenne



La municipalité a le projet de proposer à ses habitants le dispositif "PARTICIPATION CITOYENNE".

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser

les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Ce dispositif consiste en l'installation d'une chaîne de vigilance et de diffusion d'informations améliorant la prévention de proximité vis-à-vis de tous les habitants et facilitant l'échange de renseignements entre la population et les forces de sécurité.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Pour ce faire, des référents volontaires sont nommés par secteur. Leur rôle est d'être attentif à la vie de leur quartier, pour conforter le lien social et rechercher la tranquillité.

Si vous êtes intéressé et désirez être référent au dispositif "Participation Citoyenne", nous vous invitons à vous faire connaître à l'accueil de la mairie avant fin mars.

Selon le nombre de référents volontaires, une réunion publique pourra être organisée afin de présenter ce dispositif en collaboration avec la gendarmerie.

NOUVEAU SUR VOTRE COMMUNE

Food Truck crêpes et galettes

Tous les vendredis de 16 h 30 à 20 h. Parking du VIVAL.
Farines de Sarrasin et de Froment BIO.

Carte avec les tarifs visibles sur le site : lacrepeenbalade.fr

N'hésitez pas à passer commande pour les lots de 6 ou 12 crêpes et/ou galettes au **06 37 98 55 40**.



Réflexologue



Corinne Boulanger pratique la réflexologie combinée, spécialité certifiée par l'École Internationale de Réflexologie. Cette pratique polyvalente est unique sur Saint-Mars-de-Coutais et ses environs.

La réflexothérapie combinée est l'utilisation de plusieurs points de stimulation appelés microsystèmes : auriculaire (oreille), plantaire (pied), palmaire (main), faciale (visage) et dorso-crânien (dos et crâne) au cours d'une même consultation. Cela permet de bénéficier d'un soin complet, tout en optimisant la prise en charge et le nombre de consultation.

Le choix des microsystèmes est fait en fonction du diagnostic réalisé avec vous lors d'un entretien préalable à la séance.

Basée sur la stimulation de points ou de zones réflexes spécifiques, elle favorise les capacités d'autorégulation du corps (homéostasie).

Lors d'une séance, j'utilise la pression des doigts et je peux compléter le soin par l'utilisation d'un bâton de verre ou d'un détecteur (manuel ou fréquentiel), ou d'une source de chaleur (bâton de moxa).

La réflexologie combinée est réalisée avec les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées ; les femmes enceintes peuvent aussi en bénéficier (pas avant le 2^e trimestre de la grossesse) et toute personne souhaitant retrouver un mieux-être général.

Les séances sont sur rendez-vous au cabinet du Pôle Santé ou à domicile le lundi de 10 h à 19 h et le jeudi matin de 10 h à 13 h.

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter au : 06 87 80 12 98 ou par mail à : cboulangerreflexotherapeute@gmail.com

Au plaisir de nos futures rencontres.

Si vous êtes nouvellement installé sur la commune et que vous désirez faire connaître votre entreprise par le biais du bulletin municipal, contactez la mairie.



École publique Delaroché



Depuis les vacances de la Toussaint, les élèves ont vécu des événements riches en émotion. Tout d'abord, la

bourse aux livres organisée par l'Amicale Laïque est toujours un moment convivial qui permet aux parents de se découvrir ou de se retrouver. Les élèves de la maternelle ont réalisé un rallye des 5 sens dans lequel ils se sont amusés à goûter, sentir, toucher, regarder, écouter les yeux bandés pour ne laisser parler qu'un seul de leur sens à la fois. Un moment délicieux que nous avons pu réaliser grâce à la participation des parents encadrant. Tous les élèves de l'école se sont rendus au cinéma de Machecoul pour assister à la projection d'un film dans le cadre du festival "Terres d'Ailleurs". Pour certains, l'aventure commença à la montée dans le bus !!! Nous avons attendu les fêtes de fin d'année avec une grande impatience : le sapin de Noël décoré par les maternelles ornaient l'entrée de l'école.

Les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant né en 2016 auprès de Mme Royer les lundis et mardis en prenant rendez-vous au 02 40 31 56 06.

École privée Sainte-Thérèse



Les GS/CP se sont investis dans un mandala coopératif le temps d'une matinée artistique.

Dans le cadre des sciences, l'association de mycologie nantaise a fait découvrir aux CE2 de nombreux et curieux champignons.

Les CM1/CM2 sont allés au cinéma voir "Parvana, une enfance en Afghanistan".

Un gendarme est venu présenter le permis Internet aux CM2 et le

permis piéton aux CE2, et reviendra dans quelques semaines faire passer ces permis aux élèves.

Des ateliers de pratique chorégraphique, avec l'association "Danse et Musique en Loire-Atlantique" ont été proposés de la GS au CM2.

Si votre enfant est né en 2016, vous pouvez dès à présent procéder à son inscription à l'école en téléphonant au 02 40 04 81 12.

Au cours de ces quatre premiers mois de cette année scolaire, différentes interventions sont venues étayer les apprentissages. Ainsi le cycle 1 a bénéficié de l'intervention du CPIE de Corcoué pour aborder le tri des déchets.



Services périscolaires

Portail famille

Nous avons modifié les délais d'inscriptions et d'annulations aux différents services. Modifications possibles pour le Périscolaire et les TAP jusqu'au jour même avant 7 h 30 et pour la restauration scolaire et le centre de loisirs le vendredi 7 h 30 pour la semaine suivante.

Cependant, n'attendez pas le dernier moment pour réaliser vos modifications, afin d'éviter les surcharges de connexions.

Nos sorties ALSH du mercredi après-midi

Le 28 novembre dernier, les enfants d'élémentaire se sont rendus à la maison de retraite.



Un loto était organisé suivi d'un goûter, tout le monde a apprécié ce moment de partage, et souhaite que d'autres après-midis de ce type soient à nouveau mis en place.

Le mercredi 12 décembre les enfants ont été, au Théâtre 100 noms à Nantes, pour voir le spectacle des aventures de Black Sparrow, celui-ci a mis fin à notre thématique des pirates.



Pesée des déchets au restaurant scolaire

Une nouvelle pesée des déchets a été mise en place durant les 15 premiers jours de décembre. Cette fois les enfants n'en n'ont pas eu connaissance la première semaine.

Les enfants sont toujours aussi motivés pour avancer sur cette thématique de gaspillage. Nos premiers résultats, montrent une amélioration depuis notre dernière action et le changement de prestataire de restauration sur :

- La qualité des produits.
- La quantité des produits.
- La possibilité d'annuler les repas pour les enfants qui sont malades le matin même avant 9 h.

Les enfants vont aujourd'hui démarrer un travail sur que faire des aliments qui sont jetés.

Rythmes scolaires 2019-2020 choix et raisons



Le dernier comité de pilotage du PEDT (Projet Éducatif De Territoire) était composé d'élus, des directrices et enseignants des 2 écoles, des parents d'élèves élus de l'école publique et l'Association des Parents d'élèves de l'école privée (APEL), des membres des associations de la commune, d'intervenants extérieurs dont l'inspecteur de l'éducation nationale.

Les équipes pédagogiques s'expriment sur le bilan des apprentissages des élèves :

- Pour le cycle 3 (CM1-CM2) le rythme des 4 jours 1/2 est très profitable pour les apprentissages des élèves.

- Pour les enfants de maternelles, le rythme des 4 jours est plus adapté.

Après discussion sur le renouvellement des rythmes scolaires des semaines à 4 jours 1/2 ou le retour des semaines à 4 jours,

Le comité pilotage a proposé un vote à bulletin secret :

- 10 votes pour le maintien du rythme 4 j 1/2,
- 3 votes à 4 jours,
- 1 vote "ne se prononce pas".

Le maintien des rythmes à 4 jours 1/2 est donc maintenu pour la rentrée 2019-2020.

Le comité de pilotage va démarrer une réflexion sur une harmonisation des rythmes de chacun (maternelle et élémentaire), pour la rentrée 2020-2021.

Nos TAP, nos partenaires

Depuis la rentrée, nous sommes ravis d'accueillir plusieurs partenaires pour nos TAP :

Chaque lundi et mardi, Colette d'ART'K-EN-CIEL nous propose des ateliers d'art visuel (sculpture, calligraphie chinoise, apprendre à dessiner) mais également du Tai-Chi.



- Chaque mardi, Sylvie de la bibliothèque accueille un groupe avec des bénévoles et propose aux enfants divers ateliers basés sur les livres tel que l'histoire de jeux de mots, kamishibai, ou encore création de bandes dessinées.

- Tous les jeudis, nos boulistes de la Boule du Tenu prennent plaisir à apprendre aux enfants à jouer. Nous accueillons également David

et Dominique intervenants sportifs de la piscine qui proposent ultimate, jeux d'oppositions, parcours sportifs, flag football et bien d'autres encore.

Les enfants se sont également déplacés à la maison de retraite, ils ont pu apprendre à tricoter et à réaliser de petites pelotes en porte-clés, d'autres animations sont à venir.



Informations

Tous nos plannings sont disponibles sur le site internet de la commune, n'hésitez pas à les consulter.

Et si besoin vous pouvez contacter le service enfance :

smdc-periscolaire@orange.fr
smdc-coordinatrice@orange.fr
au 02 40 97 47 95 ou
au 06 30 53 99 51.

Vie Associative

Amicale Laïque

Cette année, en lieu et place du marché d'Automne, l'Amicale Laïque de l'école Delaroche a organisé sa première Bourse aux livres.



Le vendredi 16 novembre, conjointement à la traditionnelle chorale des enfants, les amicalistes aidés par quelques parents, grands-parents et enseignants, ont tenu les stands de livres jeunesse, de romans, de polars et bien d'autres catégories diverses et variées.

Cette première édition a été possible grâce aux contributions de toutes les personnes qui ont répondu aux collectes organisées. Les bénéfices engendrés ont dépassé la manifestation de l'année précédente, c'est donc une expérience réussie !

Parallèlement, sur toute la première période, ont été proposés les ventes de calendriers personnalisés, les madeleines Bijou, et les sapins de Noël.

La Bourse aux livres et les ventes précitées ont généré des bénéfices qui serviront à financer les projets

de l'école (sorties, journées d'activités, spectacles, cadeaux de Noël...).

Courant février, aura lieu le ramassage de sarments. Toutes les personnes susceptibles de vouloir nous aider seront les bienvenues !

De plus, comme certains ont pu le constater, la nouvelle structure de jeux a enfin pris place dans la cour des maternelles.

Nous vous rappelons également que le Carnaval de tous les enfants aura lieu **le samedi 16 mars**, départ devant l'école Ste-Thérèse, défilé dans le bourg, pour une arrivée à l'école Delaroche, comme les 2 années précédentes.



N'hésitez pas à vous tenir informé de notre actualité en vous abonnant à notre page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/amicalelaiquesmdc/>

L'ensemble des amicalistes vous souhaite ses meilleurs vœux et une belle année 2019 !

ALAC

En ce mois de janvier, l'ALAC vous souhaite à tous **une belle année 2019** et - bien sûr - de bons moments de partage et de pratique dans nos différents ateliers.

La bonne santé de l'ALAC se confirme à cette date avec 290 adhérents et 374 inscriptions, certains adhérents étant inscrits sur plusieurs ateliers.



Atelier photo ALAC.

Comme l'an passé, une réunion **entre référents et membres du bureau** a eu lieu le 15 décembre. Occasion de faire remonter les demandes des adhérents, mais aussi de partager, de suggérer de nouvelles

idées, bref, d'améliorer le fonctionnement de l'association pour la satisfaction de tous.

Une autre rencontre aura lieu en janvier, cette fois, **entre intervenants et membres du bureau**. Autour d'un pot convivial, ce sera le moment d'établir des passerelles entre les différentes activités en privilégiant des échanges constructifs et amicaux.

Enfin, un stage photo pour les adolescents est programmé au mois de février.

Dates à retenir :

- **Le 25 mai** : Portes ouvertes de l'ALAC. A cette occasion, vous pourrez découvrir les réalisations des différents ateliers (exposition de photos, travaux d'aiguilles, couture...) et assister à des démonstrations (selon disponibilités des intervenants). Par ailleurs, les représentations théâtrales de la section "théâtre" se dérouleront en parallèle dans la salle réservée à cet effet.

- **Le 15 juin** : Forum des Associations.

Pour toute information, contactez-nous : alac.stmars@gmail.fr



Maison des Jeunes

Séjour à Paris... encore un projet abouti

Il y a déjà plus d'un an naissait l'envie d'aller à PARIS pour les jeunes de la Maison des Jeunes, aller à la rencontre d'une souris plus que célèbre et créée par Disney. Ce genre de séjour dans ce grand parc d'attractions n'a jamais été proposé depuis 10 ans.

N'ayant pas à l'époque la certitude d'aboutir cette idée, quelques jeunes se sont organisés malgré tout à mettre en place des actions pour récolter des fonds, quitte à les utiliser pour une autre action jeunesse. Restauration sur les événements de la commune (fête de la musique, Chrysalide, marché de Noël des commerçants...) et récolte de papier à recycler avec le soutien des habitants/commerçants ont été autant d'occasions pour récolter des fonds.

En septembre dernier, ayant déjà une certaine somme épargnée, 7 jeunes ont décidé d'aller jusqu'au bout. Prises de contact avec les prestataires (activités et hébergement) et établissement d'un budget prévisionnel ont affiné ce projet. Les parents des jeunes concernés avaient une idée du coût du séjour et ont



validé le départ de leur enfant du 2 au 4 janvier dernier.

Association Anim'Action, les 70 ans !

L'association a également tendu la main à ce groupe de jeunes en leur proposant de tenir la restauration sur l'événement. Une occasion supplémentaire qui donne surtout du sens en terme de soutien auprès de ces jeunes adhérents. La première soirée a réuni pas moins de 70 personnes anciens et nouveaux adhérents jeunesse (cf. photo) de St-Mars-de-Coutais parmi les autres convives de la soirée. Qu'en sera-t-il dans... 70 ans ?

Keven Bodineau renforce l'équipe d'animation jeunesse sur la commune



Suite à une réorientation professionnelle (milieu agricole), je souhaitais me diriger vers les métiers de l'animation.

C'est pour moi une découverte enrichissante, et je suis donc aujourd'hui en BPJEPS loisirs tous publics et activités physiques pour tous, auprès de la FAL44. J'ai choisi l'association Anim'Action pour évoluer jusqu'en février 2020 dans ma formation.

Les valeurs portées sont semblables aux miennes et j'ai pu, cet été, m'épa-

nouir avec les jeunes de la commune et les salariés de l'association, ce qui a confirmé mon choix. J'ai pour but de transmettre des valeurs d'éducation populaire et d'agir auprès des jeunes par le vivre ensemble. Je serai donc sur le secteur jeunesse (passerelle et maison des jeunes) tout au long de ma formation, pour nourrir leurs envies/besoins afin qu'ils me fassent progresser dans mon métier.

Contact : mjstmars@animaction.asso.fr

RADIO'ACTIV, les jeunes aux micros

JINGLE !

- Bonjour et bienvenue dans cette émission radio animée par les jeunes de la Passerelle.

- Bonjour.

- Nous allons revenir sur les sessions radio en lien avec les 70 ans d'Anim'Action. Alors de quoi s'agit-il exactement ?

- Nous avons fait plusieurs interviews de 17 h à 19 h, pendant 3 jours avant les 70 ans. L'idée était de parler d'Anim'Action au travers des liens et des relations de nos invités avec l'asso. Un peu d'histoire, les liens avec les autres structures, leur intérêt dans une ville... On avait donc des anciens membres du CA, des anciens jeunes qui ont monté leurs projets, des élus... C'était passionnant !

- Et où se sont passées ces sessions ?

- Nous étions dans la salle du personnel, dans les locaux d'Anim'Action, à Port-Saint-Père. Nous avons installé le matériel radio de la Passerelle, la table de mixage, les casques et les micros, l'ordinateur et le logiciel d'enregistrement.

- Donc les interviews étaient enregistrées ? Où peut-on les retrouver ?

- Oui, elles ont été enregistrées, et elles étaient aussi diffusées en direct à l'extérieur pour permettre aux parents qui venaient chercher leurs enfants de les entendre, et pour donner envie aux plus jeunes d'essayer la radio. Vous pouvez les retrouver sur le site d'Anim'Action : www.animaction.asso.fr dans l'actu.

- Ce n'était pas trop stressant ?

- Si, surtout les premières interviews, mais cela s'est bien passé. On s'est entraîné avant pour faire une



bonne interview et à écouter les invités pour ne pas avoir le nez dans nos questions. Même si on avait quand même des questions de secours préparées (rire). Et puis de bien écouter, ça permet aussi de rebondir sur ce que racontent les gens !

- Et qui gérait la technique ?

- C'était une jeune qui gérait aussi cette partie, qui lançait les jingles, coupait les micros. On avait aussi préparé une playlist et présenté les artistes. C'était vraiment une expérience sympa à refaire !

- Merci beaucoup d'avoir répondu à nos questions. Un petit mot à rajouter avant qu'on se quitte ?

- Ah oui, Lolo le conteur, qui était présent aux 70 ans de l'association, et qui a raconté l'histoire d'Anim'Action de manière rigolote, est repassé enregistrer son spectacle au local Passerelle. Vous pouvez aussi l'écouter sur le site internet d'Anim'Action.

- On écouterà ça avec plaisir ! Au revoir et à bientôt !

- Au revoir !

JINGLE

MUSIQUE

Bien-être au Naturel Hum'Anim'



L'Association Bien-être au Naturel Hum'Anim', voit le jour en mai 2018 afin de réaliser, quelques semaines plus tard, le premier "Salon Bien-Être de l'Animal et du Maître" à la Pohérie dans un pré.

Première édition et quasiment 400 visiteurs venus à la rencontre de professionnels pour Humains et Animaux, spécialisés dans le domaine du bien-être

sous toutes ses formes, le tout ponctué de spectacles équestres, de conférences et d'ateliers ouverts à tous et gratuits. Après un tel engouement et de deux jours placés sous le signe du partage et de la bonne humeur, la deuxième édition aura lieu au printemps 2020.

L'Association a pour but de promouvoir les activités et domaines visant à accroître le bien-être psychologique et physique (développement personnel par le cheval, méditation, relaxation, yoga, shiatsu...) des Humains et Animaux de compagnie (chats, chiens, chevaux, bovins...), d'informer, par le biais de salons, d'événements, de forums, de stages et d'ateliers sur les pratiques naturelles et alternatives à la médecine traditionnelle (ne se substitue pas à un avis médical ou à un traitement en cours mais plutôt en complément).

A l'heure actuelle, de plus en plus de personnes se soucient de ce qu'elles mangent, de leur santé physique et émotionnelle, désirant se sentir au mieux dans "leur corps et dans leur tête". Les esprits s'ouvrent sur de nouvelles perspectives de "prendre soin de soi", des autres, et aussi de ses animaux de compagnie, fidèles compagnons de l'Homme, méritant au même titre cette recherche du bien-être sous toutes ses formes.

La Présidente : Delphine Bribon.

La Trésorière : Sandrine Viaux.

Téléphone : 06 50 56 25 82

Sur Facebook : Salon Bien-Être de l'Animal & du Maître

Théâtre de St-Mars Troupe Côté Lac

Amateurs, amoureux, passionnés de théâtre, reprenez vos dates pour 2019 : **les vendredi 15 et samedi 16 mars prochains à 20 h 30, le dimanche 17 à 15 h. Le samedi 23 mars à 20 h 30 et le dimanche 24 mars à 15 h.** La Troupe Côté Lac de Saint-Mars-de-Coutais jouera pour votre plus grand plaisir la comédie-vaudeville d'Eugène Labiche "Un pied dans le crime".

Messieurs Gaudiband et Blancafort sont des voisins ennemis. Ils se sont déclarés la guerre pour des questions de noisetier dont le feuillage déborde, de chats insupportables, de statues antiques trop dénudées, de pigeons... bref, pour des choses essentielles de leur vie. Un ami de Gaudiband, le sieur Gatinais va s'employer à régler ce grave conflit. Et pour se débarrasser du chat miauteur, ce dernier s'empare discrètement du fusil de son ami et tire dans l'obscurité sur l'animal.... Qui hurle "Ah ! Sapristi ?" Aurait-il en fait tiré sur un homme ? Tentative de meurtre ? Et voilà son ami accusé du crime à sa place. Gatinais est effondré



mais se tait. C'est alors qu'il apprend qu'il est nommé juré au procès...

Comédie tout public, très riche en rebondissements, personnages hauts en couleurs, rires et très bonne humeur, de quoi vous faire passer de bien agréables moments de divertissements... au seul profit des œuvres et associations caritatives.

D'ici là, le metteur en scène, 10 acteurs (voir photo), les techniciens de la troupe, vous attendent toujours nombreux comme à l'accoutumée, vous souhaitent une très bonne, heureuse et joyeuse année 2019.

Convivialité au Bad Saint-Marin

Le Bad Saint-Marin compte cette année environ 50 adhérents. Les effectifs sont stables d'année en année et se renouvellent sans cesse. Ce qui semble plaire, c'est la bonne humeur et la convivialité des séances où se mêlent joueurs débutants et expérimentés.

Pour la quatrième année consécutive, le club a organisé son repas avec la participation des familles le 16 novembre 2018. La moitié des membres a participé à cet événement qui a permis à tous de partager. Cette année le repas était une Jambalaya préparée par le Minautore à Bouaye. Tout le monde a apprécié, y compris les enfants.

Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.



St-Médard Basket

Du Téléthon aux 50 ans du Club

Le 1^{er} décembre 2018, licenciés et non licenciés ont relevé le défi pour cette 2^e édition du Téléthon du basket : marquer plus de 350 lancers-francs.

Défi réussi puisque ce sont près de 401 paniers qui ont été marqués et 500 euros de bénéfices intégralement reversés à l'AFM.

Après ce beau moment de solidarité, place désormais à l'organisation des 50 ans du club.

C'est en 1968 qu'a été fondé le club de la Saint-Médard Basket et ce sont donc 50 saisons au sein de la FFBB qui vont pouvoir être fêtées **le samedi 11 mai 2019**.

Pour cela une équipe motivée prépare depuis la fin du mois de novembre les animations qui vont permettre aux anciens et actuels licenciés de se retrouver voire de se connaître. Sans en dévoiler tous les secrets, jeux, exposition, repas, ... constitueront les temps forts de cette journée. Nul doute que les participants seront nombreux pour fêter dans la bonne humeur le passage du demi-siècle.



St-Médard Football

Meilleurs Vœux à tous pour cette Nouvelle Année.

2018 s'est terminée avec notre traditionnel concours de belote, le



passage du Père Noël et le tournoi en salle seniors.

De nouvelles équipes sont inscrites en Foot Animation avec 3 équipes en Foot à 3 et 4 en Foot à 5. Le Groupement Jeune 2 Coutais fait son chemin avec les U 13 et les U 15 où nos jeunes St-Marins évoluent.

Les seniors ont fini avec plusieurs matchs de retard suite aux intempéries ne facilitant pas les comptes.



Les prochains RDV seront le tournoi vétérans en salle, le tournoi des familles et le voyage à Birkendorf.

Pour toutes demandes de renseignements : stmedardfootball44680@gmail.com
De plus, venez visiter notre site sur : smdcoutais.sportsregions.fr

Merci à tous les bénévoles et sponsors qui participent à la bonne tenue de la St-Médard Football.

Bonne année 2019.

Le Bureau



Des papillons présents même l'hiver !

Bonjour à tous.tes

Nous rentrons dans une période hivernale où le temps et la température provoquent une petite baisse de régime sur beaucoup de points ! Maaais la culture elle, n'hiberne pas ! A l'heure où vous lisez ces nouvelles, vous trépignez sans doute d'impatience de savoir comment s'est passé le CinéPap's du 15 décembre dernier ! Je suis navré d'alimenter ce suspense, cette frustration montrant tout l'intérêt et l'attrait que vous nous portez...

Ça s'est passé

Nous avons été contactés par la Communauté de Communes pour participer à la semaine européenne de l'environnement, et exposer nos objets détournés et recyclés ainsi que notre évier autonome. C'était le 17 novembre, aux côtés d'Amelie du CPIE animant un atelier "Tawashi" (confection d'éponge à base de chaussettes. Oui, celles trouées au fond de ton armoire) et d'emballages cadeaux en tissu. Une belle après-midi !

Prochainement...

Toujours est-il que les idées et questions fusent pour la suite de l'aventure. Commençons par ce qui nous attend : la Chrysalide, vous commencez à la connaître, (ou alors c'est le moment), c'est une soirée "concerts amateurs" ayant lieu cette année encore aux Serres Barreau, sous une serre. Vous nous direz : "ouais mais c'est le 2 février, et en février ça caille !" Et bien oui !

Mais pas d'inquiétude, la serre est chauffée rien que pour nous, vous, toutes les personnes curieuses de passer un moment musical dans un lieu insolite... D'ailleurs ! On ne les remerciera jamais assez, alors on continue de le faire : MERCI les Serres Barreau pour ce beau partenariat.

Avec le collectif Spectacles en Retz, Fullbazart, Cirkouest, St-Hil Jazz festival, The Serious Road Trip, membres du réseau inter-festival, nous travaillons en ce moment sur un projet se déroulant pendant 3 jours, avec un spectacle à ciel ouvert se jouant entre chien et loup... nous ne dévoilerons pas le nom de la compagnie maintenant... Cet événement aura lieu mi-mai, et certainement à Ste-Pazanne.

La cerise sur le gâteau... les 5 ans du festival ! Baaah oui ! Ça se fête et purée qu'est-ce qu'on est heureux de pouvoir continuer et assister à ce moment qui sera certainement inoubliable.

Pour tout vous dire... et rien à la fois, on ne sait pas grand-chose sur ce qui va s'y passer. A l'heure où je vous écris, on se concentre sur le CinéPap's et on en reparlera plus tard. Vous pouvez tout d'même noter qu'il aura lieu le 23 et 24 août 2019, nous l'avons reculé d'une semaine pour que vous soyez rentrés de vacances. Sympa non ?

Sur ce !

Belle journée à vous.

Nous espérons de tout cœur que votre digestion d'après fêtes se passe bien !

A bientôt !

Julos, pour les Pap's



Photo : Florence B. - Bordario au festival 2018.

La Boule du Tenu (Boule Nantaise)

Toute l'équipe de la boule nantaise vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

La boule nantaise se pratique sur un jeu incurvé de 15 mètres de longueur et de 4,50 mètres de largeur, avec 2 équipes de 1, 2 ou 3 joueurs, une équipe avec des boules noires et l'autre avec des boules blanches. Chaque partie dure de 1 heure à 1 heure 30. L'équipe qui totalise la première 9 points a gagné.



Le conseil d'administration remercie tous les bénévoles de l'amicale qui ont participé à l'aménagement du boulodrome et qui ont animé les différentes activités tout au long de l'année.

En fin d'année 2018, l'amicale a rejoint la fédération de la boule nantaise, ce qui permet de trouver un soutien logistique et aux adhérents de participer aux concours organisés par cette fédération.

En ce début d'année 2019, nous reprenons les inscriptions et nous commençons un concours 1 contre 1. Les scolaires des 2 écoles continuent aussi de venir s'initier à la boule nantaise dans le cadre des TAP.

Le bureau est ouvert tous les mardis et samedis à partir de 14 heures, les autres jours à partir de 16 heures ou 17 heures.

Le président : Marcel Bideau

Programme 2019 pour les Cavaliers Marins

L'Assemblée Générale se déroulera **le 17 février** à la Pohérie ou dans une salle prêtée par la mairie selon la météo, un dimanche matin/midi (brunch...) avec si l'on veut une balade à cheval par la suite ?

Un stand "Cavaliers Marins" ouvert à tous les adhérents au vide-grenier de St-Mars-de-Coutais **courant mars**.

La projection du film documentaire (72 mn) "Sans attache" à propos d'un autre regard sur le cheval. Des affiches et flyers vous tiendront au courant pour la date de sortie au théâtre !

Une journée ou deux dans l'année, "Nettoyage des chemins" avec nos porteurs volontaires à 4 pattes qui profitent en même temps pour débroussailler légèrement... Les dates seront fixées en fonction de l'état des chemins et de la disponibilité des bénévoles bipèdes.

Des achats groupés, vermifuges, foin, et granulés pour ceux qui le désirent (plus de précision le 17 février).

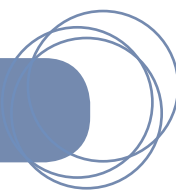
2 randonnées **courant printemps et automne** avec des nouvelles rencontres pour faire découvrir les chemins de St-Mars-de-Coutais. Dates à préciser selon... Cf. Facebook Les Cavaliers Marins, Équiliberté, et mail pour les adhérents.

Voilà, les résolutions prises avant l'heure... et en attendant de vous voir en 2019 pour plus de précision !



Renseignements : Isabelle Fontaine 07 71 28 86 53.

Toutes parcelles en friche qui auraient besoin de rafraîchissement, d'entretien, peuvent faire appel à nos amis équidés toujours partants, et toujours curieux de découvrir ! leurs proprios s'occupent du reste.



Élection 2019

L'élection des représentants au Parlement européen aura lieu le **dimanche 26 mai 2019** à la salle La St-Marine - 12 rue St-Médard.

RAPPEL : Se munir de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Mise en place du répertoire électoral unique

L'Élection des représentants au Parlement européen sera la première élection générale se déroulant avec les listes électorales issues du répertoire électoral unique.

La Loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'INSEE.

Les principales évolutions introduites par la réforme :

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Passé cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne pouvait voter à aucun scrutin de l'année suivante.

A compter du 1^{er} janvier 2019, les électeurs peuvent s'inscrire toute l'année auprès du secrétariat de la mairie ou en ligne www.service-public.fr. Il subsiste, toutefois, une date limite d'inscription pour chaque



scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédent le scrutin. La date limite pour l'élection des représentants au Parlement européen est fixée au samedi 30 mars 2019.

Un identifiant national d'électeur, unique et permanent, sera attribué à chaque électeur et une nouvelle carte d'électeur sera éditée et adressée à chaque électeur.

Toute personne ayant déménagé en cours d'année (même au sein d'une même commune) doit se manifester auprès de la mairie de sa commune pour que ses coordonnées soient mises à jour sans quoi elle ne recevra pas la nouvelle carte.



PROXILIGUE

PLUS PRÈS DE VOUS.

Les services gratuits de la Ligue contre le cancer à domicile

LE CANCER VOUS COUPE DE TOUT,
ON S'OCCUPE DE VOUS ...
MÊME CHEZ VOUS !

CONTACTEZ NOUS
02 40 14 00 14

www.liguecancer44.fr





Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau

Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, sécheresse, risque d'inondation... Les questions de l'eau vous intéressent ?

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, répondez à la consultation du comité de bassin* et de l'État, et participez ainsi à la définition de la stratégie pour l'eau et les inondations du bassin Loire-Bretagne.

Les habitants peuvent renseigner le questionnaire en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr ou adresser

une contribution écrite à : sdage@eau-loire-bretagne.fr.

Toutes les entreprises, les associations, les collectivités sont également invitées à donner leur avis.

** Le comité de bassin, "parlement local de l'eau" réunit les représentants de toutes les catégories d'acteurs : collectivités, industriels, agriculteurs, associations et services de l'État. Des sources de la Loire à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne concerne 36 départements et plus de 13 millions d'habitants.*

Relais Petite Enfance Bulles et Couleurs

Le Relais Petite Enfance Bulles et Couleurs, service communal gratuit, est un lieu d'information, d'échange, de médiation et d'animation qui s'adresse à la fois aux assistantes maternelles agréées et, aux parents et futurs parents. Le RPE est animé par deux éducatrices de jeunes enfants.

Parents

Le Relais vous informe sur :

- Les disponibilités d'accueil des assistantes maternelles agréées.
- Vos droits et obligations en qualité d'employeur.

Le Relais vous propose :

- Un lieu d'écoute et de dialogue autour de l'accueil de votre enfant.
- Un accompagnement dans vos démarches administratives (élaboration du bulletin de salaire, rédaction du contrat de travail...).
- Une possibilité de médiation.
- Des soirées sur des thèmes éducatifs et législatifs.

Assistantes maternelles

Le Relais vous informe sur :

- Votre statut (droits et obligations) en tant que salariée et professionnelle de la petite enfance.
- La législation (contrat de travail, bulletin de salaire, congés...).

Le Relais vous propose :

- Un lieu d'écoute, d'échange et de documentation sur la pratique de votre métier.

- Des animations, accompagnées des enfants accueillis, occasion de partager un moment ludique et, pour les assistantes maternelles, d'échanger et de développer leurs savoir-faire en matière d'éveil de l'enfant.

- Des rencontres à thème avec d'autres professionnels permettant le partage d'expériences et la réactualisation de vos connaissances (soirées débats, conférences, matinées récréatives, formations aux premiers secours...).

- Une possibilité de médiation.

- Des prêts de livres.

Accueil sur rendez-vous à l'accueil périscolaire de St-Mars-de-Coutais : **un jeudi matin sur deux de 10 h 45 à 11 h 45.**

Permanences à Machecoul à la Maison de l'Enfance "Bulles et Couleurs" allée cavalière de Richebourg :

Matin : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Après-midi : le mercredi et vendredi de 14 h à 17 h ; le lundi de 14 h à 18 h 30.

Possibilité de rendez-vous.

Contact : Marie Pacaud - Nelly Milcent :
02 51 78 34 81 - rpe@machecoul.fr



Chauffeurs Solidaires Sud Retz

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale ? Vous disposez d'un véhicule ?

Devenez chauffeur solidaire.

But : lutter contre l'isolement des personnes sans moyen de locomotion et les conduire à un rendez-vous, faire des courses, etc...

Les frais de déplacement sont à la charge du bénéficiaire.

Ce nouveau service fonctionne sur notre commune mais avec difficultés par manque de chauffeurs.

Référent à contacter pour renseignements : 07 69 78 56 53.



A compter du 1^{er} février 2019, tous les emballages se trient !

Les emballages ménagers de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique seront triés au centre de tri vendéen "Vendée Tri" à compter du 1^{er} février 2019. Ce nouveau centre tri est récent et permet de trier tous les emballages ménagers. Ainsi, en plus des boîtes et bouteilles métalliques, des cartonnettes et briques, des bouteilles et flaconnages plastiques, **il sera possible de rajouter dans les sacs jaunes et les colonnes à emballages les barquettes, pots et films plastiques ainsi que les petits objets en aluminium.**



Speed Retz Alternance

Speed Retz Alternance : des rencontres entre chefs d'entreprises du Pays de Retz et candidats à l'alternance (niveau CAP à bac +5).

Speed Retz Alternance permet aux chefs d'entreprises ayant des postes en alternance de proposer pour la rentrée de septembre 2019, et aux candidats potentiels (du CAP au Bac+5) de se rencontrer le temps d'une matinée, pour des entretiens individuels de 7 minutes maximum. Tous les secteurs d'activités sont concernés : commerce, artisanat, industrie, services aux entreprises et aux particuliers, agriculture, bâtiment...

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Retz, la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, les communautés de communes de Grand-Lieu, Sud Estuaire et Sud Retz Atlantique, ont décidé d'organiser en 2019 Speed Retz Alternance, en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers et de l'artisanat et la chambre d'agriculture, ainsi que la Mission Locale et Pôle Emploi.

Ce rendez-vous aura lieu le : **Samedi 23 mars de 9 h à 12 h 30**, salle Escale de Retz à Sainte-Pazanne.

Ce sera l'occasion pour les entreprises d'établir un premier contact avec leurs futurs salariés en alter-

nance, et pour ceux qui recherchent une entreprise de rencontrer directement les bons interlocuteurs, de se voir présenter l'entreprise et leurs éventuelles futures missions.

L'alternance, voie d'excellence pour intégrer l'entreprise.

L'alternance est un tremplin pour les jeunes comme pour les entreprises. Il s'agit d'une voie d'excellence pour intégrer l'entreprise et apprendre un métier. L'alternance permet aux jeunes de comprendre ce qu'est une entreprise et comment elle fonctionne. Immérgés dans le milieu professionnel, les apprentis bénéficient généralement d'une bonne insertion après leur formation

Pour les entreprises, l'alternance est également source de satisfaction. Ce type de formation permet d'intégrer progressivement un jeune salarié à l'entreprise, de lui apprendre un métier, avant un recrutement définitif, et ce d'autant que les cursus de formations tendent de plus en plus à s'adapter aux attentes des entreprises et aux métiers qui peuvent évoluer rapidement.

Pour plus d'informations :
contact@petr-paysderetz.fr ou 02 40 02 10 72.

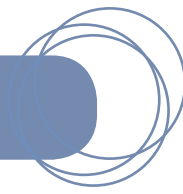
29 • 30 • 31 mars 2019
FOIRE EXPO
du
PAYS de RETZ
"La Rabine" Machecoul-Saint-Même
ENTRÉE GRATUITE

Normande
Prin'Kolzstein
COMICE AGRICOLE
S'il te plaît, dessine-moi un métier...
Formations professionnelles
LES MÉTIERS DU VÉLO

Logos: LOUIS ARMAND, Machecoul, STREGO, SUPER Machecoul, bei evaire, novo firm



Agenda



février

- 2 - La Chrysalide - **Le Chemin des Papillons** - *Serres Barreau*
- 9 - Concours de Belote - **Association du Tenu** - 14 h - *Salle la St-Marine*
- 17 - Assemblée Générale - **Les Cavaliers Marins** - *La Poherie*
- 20 - Conte pour Enfants - **Bibliothèque Municipale** - 15 h - *Salle Théâtre*
- 22 - Tournoi en salle Vétérans - **St-Médard Football** - *Salle Omnisports*
- 22 - Assemblée Générale - **La Boule St-Marine** - 20 h - *Petite Salle de la St-Marine*
- 26 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Petite Salle de la St-Marine*

Mars

- A définir - Stage de Tennis - **St-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- 9 - Réunion Bien-Être au Naturel - **Bien-Être Au Naturel Hum'Anim'** - 14 h - *Salle la St-Marine*
- 10 - Vide-grenier - **APEL École Ste-Thérèse** - *Stade des Bergeries*
- 15-16 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - 20 h 30 - *Salle Théâtre*
- 16 - Carnaval des Écoles - **Amicale Laïque** - *Cour École Delaroche*
- 16 - Tournoi Badminton - **Bad Saint-Marin** - 10 h - *Salle Omnisports*
- 17 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - 15 h - *Salle Théâtre*
- 19 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Petite Salle de la St-Marine*
- 19 - Commémoration 19/03/1962 - **FNACA** - *Cimetière* - *Grande Salle de la St-Marine*
- 23 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - 20 h 30 - *Salle Théâtre*
- 23 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*
- 24 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - 15 h - *Salle Théâtre*
- 30 - Repas des Aînés - **Municipalité** - 12 h 30 - *Salle la St-Marine*



Avril

- 9 - "Viens jouer avec une copine" - **Saint-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- 13-14 - Expo-Vente - **Association du Tenu** - *Salle la St-Marine*
- 23 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Petite Salle de la St-Marine*
- 27 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*

Mai

- 5 - Commémoration du 08/05/1945 - **FNACA** - *Cimetière* - 11 h - *Salle la St-Marine*
- 11 - 50 ans de la St-Médard Basket - **Saint-Médard Basket** - *Salle la St-Marine*
- 18 - Randonnée Municipale - **Municipalité** - 18 h 30 - *Départ parking École Publique*
- 21 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Petite Salle de la St-Marine*
- 24 - Marché de Printemps - **APEL/OGEC École Ste-Thérèse** - *Cour École Ste-Thérèse*
- 25 - Porte Ouverte - **ALAC** - *Restaurant Scolaire*
- 25 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*

Juin

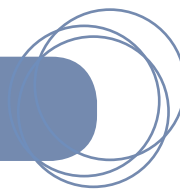
- 1 - Tournoi des 3 Raquettes - **Saint-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- 8 - Concours de Pétanque - **Boule St-Marine** - 18 h 30 - *Stade des Bergeries*
- 9 - Tournoi des Familles - **Saint-Médard Football** - *Stade des Bergeries*
- 15 - Forum des Associations - **Municipalité** - 10 h-13 h - *Cour École Delaroche*
- 15 - Audition Musicale - **Cordissimo** - 11 h - *Salle Théâtre*
- 15 - Faites de la Musique - **Collectif Zem** - *Parc des Platanes*
- 16 - Concours de Pêche - **Comité des Fêtes** - *Parc des Versènes*
- 18 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Petite Salle de la St-Marine*
- 20 - Buffet froid - **Association du Tenu** - *Salle la St-Marine*
- 22 - Assemblée Générale - **St-Médard Football** - 10 h - *Salle la St-Marine*

...





Agenda



suite Juin

- 22 - Kermesse - **OGEC École Ste-Thérèse** - *Parc des Versènes*
- 22 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 18 h 30 - *Stade des Bergeries*
- 28 - Assemblée Générale - **Bad St-Marin** - 20 h - *Salle Omnisports*
- 29 - Inscriptions - **ALAC** - *Salle N° 21 - TAP*
- 30 - Assemblée Générale - **Société de Chasse** - *Salle la St-Marine*
- 30 - Fête de l'école - **Amicale Laïque** - *Cour École Delaroche*

Juillet

- 3 - Inscriptions - **ALAC** - *Salle N° 21 - TAP*
- 4 - Pique-nique - **Association du Tenu** - *Le Platane ou Salle la St-Marine*
- 20 - Feu d'artifice - **Comité des Fêtes** - *Parc des Versènes*
- 27 - Tournoi Interclubs de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*

août

- 23-24 - Festival - **Le Chemin des Papillons** - *Lieu-dit La Garnerie*

